

N° 224 18 Février 1958

BULLETIN TECHNIQUE

de la Station d'Avertissements Agricoles

RHONE-ALPES

4, Place Gensoul — LYON
Téléphoue : FRanklin 20 56

C. C. P. LYON 9430-12 — Régisseur Recettes Protection végétaux

Lisez sur l'enveloppe de votre bulletin le numéro de votre région

AVERTISSEMENTS

TRAITEMENTS D'HIVER: seul le pommier peut encore supporter ces traitements pendant quelques semaines encore.

TAVELURE DU POIRIER: La présence de nombreuses fructifications de la maladie sur les rameaux nécessite, du fait de l'avance considérable de la végétation et des températures très élevées, l'application d'un traitement au fur et à mesure de l'éclatement des bourgeons (stade déjà atteint dans les régions les plus chaudes).

On utilisera de préférence un produit cuprique.

INFORMATIONS

MONILIA DE L'ABRICOTIER-CLOQUE DU PECHER: Le premier traitement contre le Monilia de l'abricotier et contre la cloque du pêcher devra être effectué dès la première journée calme et suffisamment douce après la réception de ce bulletin.

On utilisera un produit cuprique.

Contre la cloque particulièrement à redouter sur les variétés J.H.Hale, Elberta, Charle Ingouf, Incomparable Guilloux, Carman, Dixired et Flachat, on pourra également utiliser un des produits suivants: Captane, Ferbame, Thirame ou Zirame.

Ce traitement sera, le cas échéant, efficace contre le coryneum à condition d'utiliser un produit cuprique.

TEIGNE DU CERISIER: L'extension prise par ce ravageur depuis quelques années et la précocité imprévue de ses attaques en 1957 nécessitent cette année la plus grande prudence.

Un premier traitement devra être effectué dès l'ouverture du bouton (apparition des parties vertes), un second avant l'ouverture des premières fleurs.

On utilisera un produit à base de D.D.T. ou, tout au moins pour le 2ème traitement, d'oléoparathion ou oléomalathion. On pourra adjoindre au 1er traitement un produit cuprique sur les plantations sujettes au coryneum.

ANTHONOME DU POMMIER - XYLEBORES: Si une nouvelle période tiède se produit, des attaques de ces deux ravageurs peuvent être prévues bien avant les dates habituelles, sauf contre-ordre d'ici-là, le 1er traitement contre le xylébore peut être prévu à la prochaine journée au cours de laquelle la température atteindra 19° à l'ombre. Le traitement contre l'anthonome du pommier peut être prévu à la première période douce du mois de Mars.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles
P.LATARD

L'Inspecteur de la Protection
des Végétaux: A.PITHIOUD

Imprimé dans les locaux de la Station - Le Gérant: G.GRISARD